

# champlibre

N° 44 - septembre 2012



Chers amis,

L'été est sans aucun doute la période la plus critique pour les animaux

transportés. Notre présence en juillet et août sur les routes du Sud de France nous a, une nouvelle fois, permis de constater que malgré les fortes chaleurs, certains transporteurs ne s'efforcent pas d'abreuver leurs animaux et les entassent de façon tout à fait inadmissible. Ce constat révèle une fois de plus qu'il est indispensable que nous poursuivions nos actions de sensibilisation et de formation des gendarmes à la réglementation protégeant les animaux en cours de transport.

Bien heureusement, ils sont chaque année de plus en plus nombreux à soutenir la PMAF dans son action. La période estivale a aussi été pour nous un moment fort de notre campagne pour le bien-être des cochons. Les actions que nous avons menées dans plusieurs villes de France nous ont permis de dénoncer auprès de milliers de consommateurs les conditions déplorables dans lesquelles sont élevés les porcs dans les élevages intensifs. En multipliant nos actions de sensibilisation, nous espérons que les consommateurs seront d'année en année plus nombreux à privilégier les produits provenant d'élevages respectueux des animaux.

Autre moment fort de cet été : l'arrivée de 50 poules issues d'un élevage en batterie à la Ferme des Animaux. C'est un moment très émouvant que de libérer de leurs cages ces poules ébahies par la liberté ! Quelques jours leur ont été nécessaires pour réapprendre à marcher, courir, explorer leur nouvel environnement, puis petit à petit, c'est avec joie que nous les avons vues s'éloigner du poulailler pour picorer aux quatre coins de notre corps de ferme. Ce sauvetage est une goutte d'eau dans un océan de souffrance, mais ces poules seront aussi des ambassadrices de leurs congénères et rappelleront aux visiteurs de notre ferme qu'il faut boycotter les œufs de batterie. Merci à tous pour votre fidèle soutien !

*G. Zuccolo*

Ghislain Zuccolo  
 Directeur

**PMAF**



Protection mondiale  
 des animaux de ferme



## ■ VACHES LAITIÈRES MANIFESTATION CONTRE LE PROJET 1 000 VACHES

**Le samedi 23 juin, la PMAF était présente à Amiens pour la manifestation contre le projet dit de 1 000 vaches en zéro pâturage. Plus de 1 000 personnes étaient présentes pour cet évènement.**

Ce projet, qui a pour objectif l'implantation d'une ferme de 1 000 vaches laitières et 750 veaux à proximité d'Abbeville, va à l'encontre du bon sens. Ce projet présente un véritable danger pour le bien-être des vaches laitières et l'environnement, ainsi que pour l'avenir de la filière laitière en France et en Europe. Les vaches resteront enfermées toute leur vie dans le bâtiment et n'auront jamais la possibilité de brouter l'herbe des pâturages ; elles ne pourront donc pas exprimer un comportement naturel essentiel pour leur bien-être. La PMAF est intervenue auprès du préfet de la région Picardie pour lui demander de s'opposer à l'implantation de cet élevage.

Le sort des vaches laitières est déjà largement dégradé par une sélection génétique qui leur cause un grave mal-être physique (déformation des mamelles, claudication, troubles digestifs liés à une alimentation peu adaptée à des ruminants, état squelettique). Les souffrances de ces vaches seront accentuées par les conditions intensives de détention prévues dans ce type d'élevage (pas d'accès à l'extérieur, forte densité, absence de litière d'où sol provoquant lésions et maladies des sabots, écornage systématique permettant de les entasser). Jusqu'à présent, l'élevage laitier avait en partie échappé à ce système concentrationnaire et restait généralement le fait d'élevages où les conditions étaient meilleures et où le personnel pouvait être plus attentif aux vaches.

Ce type d'élevage « à l'américaine », en économisant sur le personnel, entrainera une plus grande négligence envers les vaches et se fera au détriment d'élevages où celles-ci sont encore considérées comme des êtres sensibles.

La PMAF est membre du comité de soutien de NOVISSSEN (NOs Villages Se



Soucient de leur ENvironnement), association qui mène des actions contre ce projet Picard. Dans les mois à venir, la PMAF se mobilisera sur le dossier des vaches laitières, et dressera un état des lieux détaillé de leurs conditions d'élevage en France. Vous pouvez soutenir ce travail par un don en précisant « pour les vaches laitières ».

Photos © Novissen et PMAF

## ■ TRANSPORT

## Enquête sur les longs transports d'animaux entre l'Espagne et l'Italie

*Animals'Angels, l'association espagnole ANDA et la PMAF ont réalisé du 6 au 11 juin des enquêtes sur les longs transports d'animaux vivants entre l'Espagne et l'Italie.*

Trois enquêteurs ont contrôlé et suivi différents camions depuis la frontière franco-espagnole jusqu'en Italie. Ils ont ainsi accompagné les gendarmes lors de la verbalisation d'un camion transportant des cochons qui ne respectait pas la réglementation en vigueur. Entre autres infractions, les cochons ne disposaient pas d'un dispositif approprié pour avoir accès à de l'eau et il leur était donc impossible de s'abreuver.

Nos enquêteurs ont également suivi un camion transportant des cochons depuis l'Espagne jusqu'en Sicile via la France. Ce trajet a duré plus de 36 heures, et a inclut une traversée maritime de plus de 11 heures. Ils ont été témoins d'une importante souffrance animale. Les températures élevées (>30°C) et l'absence d'eau tout au long du trajet ont été particulièrement préjudiciables aux cochons. La présence d'une salive épaisse dans la gueule des animaux indiquait un important stress hydrique. Beaucoup de cochons haletaient et respiraient difficilement, ne pouvant réguler leur température corporelle.

## 1 103 284 signatures contre les transports d'animaux sur de longues distances, destinés à l'abattage.

*Une délégation de députés européens et d'ONG européennes de protection animale, dont la PMAF, a remis, jeudi 6 juin la pétition à Bruxelles.*

La campagne « 8 heures », a été lancée conjointement par l'association allemande *Animals'Angels* et le député européen danois Dan Jorgensen. L'objectif de cette campagne est d'obtenir une limitation de la durée des transports d'animaux destinés à l'abattage à 8 heures. La Protection mondiale des animaux de ferme s'est associée à cette campagne qu'elle a largement relayée en France, recueillant 236 317 signatures pour la pétition remise au Commissaire européen.

Les 1 100 000 citoyens qui ont signé la pétition « 8 heures » demandent aux institutions européennes de prendre des mesures contre le plus gros problème concernant les transports d'animaux vivants : la durée des transports. Une meilleure application de la réglementation protégeant les



*Contrôle d'un camion transportant des cochons, en présence des gendarmes.*



*Les cochons haletaient, souffrant de la chaleur et de l'absence d'eau.*

photos © ANDA, Animals'Angels et PMAF

Ces scènes de souffrance totalement inacceptables se produisent régulièrement au cours des longs transports d'animaux vivants. Elles témoignent une nouvelle fois de la nécessité de mettre un terme urgemment aux longs transports d'animaux vivants au profit des transports de carcasses.

Nous serons de nouveau sur les routes espagnoles, françaises et italiennes dans les semaines à venir. Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien ces enquêtes qui nous permettent de dénoncer aux autorités de contrôle les transporteurs peu soucieux de la réglementation protégeant les animaux. ●

animaux transportés, n'est pas suffisante s'il n'est pas mis un terme aux transports d'animaux sur de longues distances.

Une délégation de députés européens et d'ONG européennes de protection animale, dont la PMAF, a remis, jeudi 6 juin la pétition au Commissaire John Dalli, à Bruxelles.

Plus de 130 députés européens ont affiché publiquement leur soutien à la campagne « 8 heures », ainsi que plus de 100 organisations de protection animale à travers l'Europe. Le 15 mars 2012, le Parlement Européen a adopté la déclaration écrite 49/2011, qui appelle la Commission et le Conseil des ministres de l'Agriculture à réviser le Règlement 1/2005 et à établir une limitation à 8 heures maximum de la durée de transport des animaux destinés à l'abattage. Depuis sa création en 1994, la PMAF dénonce les transports d'animaux sur de longues distances. L'association a à maintes reprises constaté que plus les transports sont longs, plus les animaux sont affamés, déshydratés, fatigués, stressés avec pour résultat une issue parfois fatale. ●



photo © PMAF



## ■ PORCS

## Paillasson le cochon en tournée estivale

*Du 10 au 18 juillet, notre mascotte Paillasson le cochon et l'équipe de la PMAF se sont rendus à Amiens, Evreux, le Mans, Chartres, Auxerre, Vesoul et Colmar pour plaider la cause des cochons.*

Sur le stand de l'association, chacun a pu apprendre à mieux connaître ces animaux sympathiques, leurs conditions de vie au quotidien et les moyens d'action pour soutenir les élevages respectueux des animaux. Des milliers de cartes-pétitions ont été distribuées, permettant ainsi aux citoyens d'interpeller le ministre de l'Agriculture, pour lui demander de soutenir les filières d'élevage éthiques. Grâce au quizz « Paillasson le cochon », petits et grands sont devenus incollables sur les cochons et les truies et ont appris que le bonheur est dans la paille !

## Des éleveurs sur paille ou en plein air mis à l'honneur

*Dans chacune des villes visitées, Paillasson le cochon a décerné un « diplôme d'honneur » à un éleveur de porcs sur paille, pour saluer son implication en faveur d'un mode d'élevage respectueux de l'animal.*

Tous les témoignages des éleveurs rencontrés convergent : dans les élevages sur paille ou en plein air, le travail est plus agréable, valorisant, et favorise un meilleur contact avec les animaux. Un reportage de France 3 Centre dans l'élevage sur paille « Loubinière » a notamment permis d'illustrer concrètement le discours de la PMAF. Pour poursuivre son action envers les professionnels de l'élevage, la PMAF travaille à l'élaboration d'un guide sur l'élevage des porcs sur paille ; dans cet objectif, nous recueillerons ces prochaines semaines les expériences et les témoignages d'éleveurs sur paille pour mieux transmettre les savoirs-faire et promouvoir les bonnes pratiques d'élevage. ●



Retrouvez le compte-rendu de la tournée en images et d'autres informations sur [www.paillassonlecochon.com](http://www.paillassonlecochon.com)

Cette tournée a rencontré un franc succès ! Outre l'accueil chaleureux que nous ont réservé les passants, de nombreux médias se sont fait l'écho de notre tournée. Sept passages radios, 4 passages TV notamment sur les éditions locales de France 3 et 18 articles dans la presse écrite ont permis à cet événement de bénéficier d'un retentissement important. ●

## 2013, une date importante pour les truies gestantes

*A la date du 1er janvier 2013, les truies devront être élevées en groupe en début et en fin de gestation. De nombreux élevages devront se mettre aux normes. La PMAF encourage le développement en France d'élevages de porcs sur paille.*

Durant chacune des gestations (plus de 2 par an en moyenne) qui durent 16 semaines, les truies sont élevées dans des stalles étroites, dans lesquelles elles ne peuvent pas se retourner sur elles-mêmes. Ces stalles sont tout à fait préjudiciables à leur bien-être (inconfort, apparition de boiteries, blessures, impossibilité d'exprimer certains comportements naturels etc.). Durant plusieurs années, la PMAF a mené une campagne pour que soient interdites ces conditions de détention des truies. En 2001, les efforts conjugués de la PMAF et d'autres associations européennes de défense des animaux ont abouti à une révision de la directive européenne pour le bien-être des porcs. **Celle-ci précise qu'à compter du 1er janvier 2013, les truies devront être élevées en liberté, en groupe, en milieu de gestation.**

Une avancée bien insuffisante quand on sait que les truies sont des animaux sociaux, curieux et intelligents. La grande majorité des truies souffrent au quotidien de conditions d'élevage inadaptées à leurs besoins comportementaux. En effet, seules 5% des truies en France bénéficient d'une litière de paille ou d'un accès au plein air, qui leur permettent d'exprimer leurs comportements naturels.

De plus, la PMAF craint que certains éleveurs ne mettent pas leurs élevages aux normes à l'échéance prévue en 2013. Notre association reste donc très mobilisée sur ce dossier et fera preuve de la plus grande vigilance. ●



**AGISSEZ :**  
Des cartes-pétitions à l'attention du ministre de l'Agriculture sont à votre disposition. Soyez nombreux à nous les demander.

## ■ FERME DES ANIMAUX

## Sauvetage de poules pondeuses en cage : encore une fois, la PMAF répond présente !

**Comme l'année passée, la PMAF a effectué un sauvetage de poules pondeuses de réforme, issues d'un élevage industriel de Moselle. Ces jeunes poules rescapées ont rejoint la Ferme des Animaux et profitent maintenant d'une vie sans cage, en toute liberté, qu'elles ont bien mérité !**



Les élevages de poules pondeuses changent de cheptel chaque année. Les poules réformées partent à l'abattoir pour être remplacées par de jeunes poulettes, plus productives. Cette année, la PMAF s'est, une nouvelle fois, rendue dans un élevage industriel afin de recueillir des poules réformées, leur éviter l'abattoir et leur proposer, enfin, une vie en plein air.

50 poules pondeuses ont pu être recueillies par la PMAF, après avoir passé leur vie dans des petites cages au sol grillagé. Arrivées à la Ferme des Animaux, plusieurs jours d'acclimatation leur ont été nécessaires pour se muscler et se déplacer aisément : marcher, sauter, voler, se percher... et oser explorer l'extérieur ! Pour ces poules qui n'ont vécu qu'en cage, la liberté, c'est toute une aventure !

Après cette période d'acclimatation, ces 50 jeunes poules ont ensuite rejoint le groupe sauvé en 2011 : les doyennes pourront rapidement apprendre aux nouvelles venues tous les avantages d'une vie libre ! ●

**+**  
**AGISSEZ :**  
La PMAF tient à votre disposition des dépliants pour convaincre vos proches de boycotter les œufs de batterie.



Après une vie de production intensive en élevage laitier, "Mademoiselle Sage" vit une retraite paisible et bien méritée à la Ferme des Animaux.

## ■ SOUTIEN

## Les animaux de ferme vous doivent tant !

C'est grâce à votre générosité que la PMAF peut venir en aide aux animaux de ferme. La totalité de nos revenus provient exclusivement de nos 26 000 membres et donateurs. Votre soutien sans faille permet à la PMAF de mener ses nombreuses actions sur le terrain, d'agir pour faire évoluer la législation et de mener de nombreuses actions de sensibilisation auprès des consommateurs.

Il existe plusieurs moyens de soutenir la PMAF. En plus des dons versés par chèque, carte bancaire, ou virement vous pouvez soutenir la PMAF en inscrivant la PMAF dans votre testament, ou en désignant la PMAF comme bénéficiaire d'une assurance-vie. La PMAF, dont la mission est reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs exonérés de droits de succession.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde reconnaissance aux personnes dont le nom figure ci-dessous, qui ont inscrit la PMAF dans leur testament. Leur geste généreux nous permettra de développer de nouvelles actions pour venir en aide aux animaux. Nous exprimons nos sincères condoléances aux proches des défunts ainsi que toute notre gratitude.

Ils nous ont aidé, du fond du cœur, nous les remercions :

**M<sup>lle</sup> Joséphine Perrier ; M<sup>me</sup> E. Sabatier ; M. John Cullimore.**

champ libre - N°44

**Editeur :** Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) - Association régie par les articles 21 à 79.III du Code Civil local - Siège social : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1 - Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82

Courriel : [courrier@pmaf.org](mailto:courrier@pmaf.org) - **Représentant légal :** Charles Notin - **Directeur :** Ghislain Zuccolo -

**Directeur de la publication :** Ghislain Zuccolo - **Responsable de la rédaction :** Ghislain Zuccolo

**Imprimeur :** BCR « les capucins » 32200 Gimont - Tél. : 05 62 67 11 08 - **PAO :** PMAF - **Dépôt légal :** septembre 2012 - **ISSN :** 1562-6202

Ce numéro a été édité à 16 500 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé. - *Champ Libre* est édité trimestriellement. - La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source. - Crédits photos et illustrations : PMAF sauf mention contraire.